



## Comité de Direction

PV N°14

<b>Réunion du :</b>	Lundi 10 mai 2021 par visio conférence
<b>Présidence :</b>	Didier ESOR – Guy RIBRAULT
<b>Présents :</b>	Marie-Hélène BAUDRY - Jacques BODIN – Valérie BOUDER - Luc BRUNEAU Jean-Yves CADIET - Alain CHARRANCE - Martine COCHON – Sébastien CORNEC - Alain DURAND - Patrick DRENO - Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - Laurent GRELIER - Jacques HAMARD - Mickaël HERRIAU - René JOUNEAUX - Bruno LA POSTA - Philippe LESAGE - Alain MARTIN - Franck PLOUSE – Nicolas POTTIER
<b>Invité :</b>	Thierry BARBARIT
<b>Assistent :</b>	Jérôme CLEMENT (Directeur) - Lionel DUCLOZ (D.T.R.)
<b>Excusé :</b>	David COTTREAU - Guy COUSIN

### 1. Publication des Procès-verbaux

➤ **Le Comité de Direction prend acte des PV validés suivants :**

Codir N°13 PV du 19.04.2021 CROC Jeunes Masculins - PV N° 18 - 13042021 PV CR DELEGUES N° 3 du 01042021	CR SEEF - PV n10-29042021
---	---------------------------

### 2. Informations du Président

➤ **Elections LFA**

Le Président apporte quelques commentaires sur l'élection récente à la LFA. Les prochaines réunions du COMEX et du BELFA doivent apporter des précisions sur le budget, le plan Performance 2024 et différents groupes de travail (statut de l'arbitrage notamment).

➤ **Groupes de travail liés à la reprise du football**

La LFA souhaite consulter l'ensemble des Ligues et Districts sur les propositions destinées à favoriser la reprise d'activité entre Juin et Octobre 2021. Dans ce but, le groupe local a pour objectif :

- 1- Inventorier les solutions court terme mises en place au sein du territoire
- 2- Recenser et collecter les idées d'accompagnement fédéral nécessaires pour aider ces initiatives locales (hors demandes financières)
- 3- Proposer des idées pour créer l'évènement autour de la reprise à l'automne, déclinable et adaptable dans tous les districts à la rentrée.

Ces trois points devront faire l'objet d'une synthèse et être transmise au plus tard le 31 mai 2021.

Les pilotes de ce groupe sont Guy Ribrault et Nicolas Pottier.

Composition du groupe :

- 1 représentant des districts (nouvelles pratiques, football d'animation)
- 1 membre de l'ETR
- 1 membre du service communication
- Alain Charrance
- Gabriel Go

**Le CODIR valide la composition du groupe de travail**

➤ **Aides aux écoles de foot**

Afin de participer à la relance du football et notamment des plus jeunes, la LFA a prévu de doter en matériel les écoles de foot des clubs (entre 500€ et 5000 € suivant la taille des clubs) pour un budget global de 10 Md'€.

### 3. Vie de la Ligue

➤ **Mouvements de clubs**

**Le Codir valide les mouvements des clubs présentés en séance sous réserve de la régularisation des soldes débiteurs Ligue et Districts.**

➤ **Imprimé type groupements de jeunes**

Un modèle type d'imprimé Groupement de Jeunes est proposé pour utilisation dans les 5 Districts. Certains aménagements sont demandés par les présidents de District.

**L'imprimé type pour les groupements des jeunes est validé par le CODIR**

➤ **Assemblée Générale**

**Il est proposé au CODIR de valider l'ordre du jour suivant :**

- *Bilan de début de mandature*
- *Validation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19.12.2020*
- *Modifications réglementaires*
- *Règlement des championnats de jeunes*
- *Informations financières*
- *Arbitrage des jeunes par les jeunes*
- *Accompagnement des clubs*
- *Examen des vœux*

**Le CODIR valide l'ordre du jour de l'AG Ordinaire du 29 mai 2021**

**Le CODIR est informé des différentes modalités d'organisation de l'AG en lien avec la crise sanitaire.**

➤ **Présentation du schéma régional de formation des éducateurs (doc en annexe)**

Présentation du Schéma Régional de Formation des Educateurs par l'élue en charge de la formation des éducateurs et le Directeur Technique Régional. Ce schéma sera transmis à la DTN.

**Le CODIR prend connaissance du document et félicite les contributeurs et auteurs de ce schéma.**

➤ **Conclusions de l'appel d'offres « assurances »**

A la suite de l'appel d'offres lancé au mois de mars visant à revoir l'ensemble des contrats d'assurance de la Ligue, 3 prestataires ont présenté des offres jugées recevables. Le Groupe de Travail en charge de ce dossier, après avoir analysé les différentes offres, a procédé à des auditions et présenté ses conclusions afin de permettre au Président de prendre sa décision.

Les prestataires Assur'Foot- Générali et Groupama sont retenus sur différents lots.

**Le CODIR prend connaissance du résultat de cette consultation**

➤ **Recrutement CTRA**

Point sur le recrutement qui s'est achevé et la désignation de M. Matthieu BONNETIN au poste de CTRA en charge plus particulièrement de :

- ✓ Formaliser la mutualisation entre la Ligue et ses 5 districts en participant à la mise en place de la politique régionale de l'arbitrage et plus particulièrement dans les domaines de la détection, du recrutement, de la formation de la fidélisation et de l'animation territorial
- ✓ Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage

- ✓ Participer aux travaux des districts en lien avec les CDPA et la CRPA dans les domaines de la promotion et recrutement

**Le CODIR prend acte de ce recrutement et souhaite la bienvenue à Monsieur Bonnetin**

## **4. Vie des Pôles**

### **4.1. PÔLE FINANCES / INFRASTRUCTURES**

#### ➤ **Etude des tarifs proposés par le groupe de travail tarifs**

Le groupe de travail (composé d'Elus de la Ligue et de 2 Présidents de Districts) fait état au CODIR de ses réflexions relative à la politique tarifaire de la Ligue.

Pour la plupart des tarifs, il s'agit principalement d'ajustements et de régularisations de situations. Cependant, trois catégories de licences nécessitent une attention particulière : les dirigeants, le Futsal et les Loisirs. Suite aux échanges et aux nouvelles propositions faites au cours du débat, le Président reprend la main et promet une proposition claire et définitive à présenter lors d'un bureau le Lundi 17 mai prochain.

Tarifs Licences Dirigeants Volontaires :

Il est proposé de fixer le prix de cette nouvelle licence à 15€.

**Le CODIR valide les tarifs proposés. Par ailleurs, dans le cadre de la relance du football pour la saison 2021/2022, une politique d'aides spécifiques va être mise en place.**

### **4.2. PÔLE FORMATION**

#### ➤ **Validation de la composition du Copil IR2F**

À la suite de la décision du Bureau, il est proposé au CODIR de valider la composition du COPIL de l'IR2F :

Composition du COPIL au titre de :

**Président de la Ligue :** Didier ESOR

**Trésorier :** René JOUPEAUX

**Représentant des Districts :** Jean Jacques GAZEAU

**Directeur Général :** Jérôme CLEMENT

**Directeur Technique Régional :** Lionnel DUCLOZ

**Elu en charge de l'Arbitrage :** Christian GUILLARD

**Elu en charge des Educateurs :** Martine COCHON

**Elu en charge du Pôle Accompagnement des Clubs :** Valérie BOUDER

**Référente IR2F – Responsable de la formation continue des salariés du football :** Aurélie LONGEPE

**Responsables de la formation des Educateurs :** Xavier LACRAZ

**Responsable de la formation des Arbitres :** Anthony THORRALBA (en attente du nouveau CTRA en charge)

**Responsable de la Formation des Dirigeants :** Laurent YDIER

**Le CODIR valide la composition du COPIL IR2F**

#### ➤ **Formation des Educateurs :**

Très forte augmentation de la demande pour la saison prochaine et notamment pour l'apprentissage :

BEF : 20 candidatures en apprentissage

BMF : 115 candidatures en apprentissage

Cet afflux pose la question des moyens (humains, logistiques, suivis...) à mettre en face. Une réflexion est actuellement en cours pour définir les meilleures options à prendre aussi bien pour les clubs et les futurs apprentis, mais aussi pour la Ligue.

### **4.3. POLE JURIDIQUE**

#### ➤ **Modifications réglementaires**

**Le Comité de Direction valide**

- les modifications réglementaires à soumettre à l'Assemblée Générale (cf. annexe)

- les modification réglementaires de librairies non soumises à l'AG (cf. Annexe)

➤ **Statut de l'arbitrage – Nombre de matchs à arbitrer**

**Le Comité de Direction valide le principe de 20 rencontres à arbitrer.  
Le détail des dispositions figurant à l'article 34 sera acté en juillet.**

➤ **Situation des clubs au titre du statut de l'arbitrage 2020/2021 :**

**Le CODIR reste en attente de décisions de la FFF et déplore cette situation qui pénalise les clubs**

Cependant et si les orientations de GT fédéral sont respectées et qui permettrait de comptabiliser les arbitres inscrits cette saison, il pourrait être suivi le schéma suivant :

- Ouverture des inscriptions pour permettre aux clubs d'inscrire des candidats sur le mois de mai
- les inscrits seront comptabilisés pour la saison 2020/2021
- les décisions des CDSA/CRSA paraîtraient au 15 juin, afin de permettre aux clubs de connaître leur nombre de mutés autorisés.
- les formations se dérouleront saison prochaine

➤ **Règlements des championnats régionaux de jeunes**

**Le Comité de Direction valide les dernières adaptations réglementaires à transmettre à l'Assemblée Générale**

**4.4. PÔLE FOOT DE DEMAIN**

➤ **Lancement du critérium régional féminin de Futsal saison 2021/2022**

**Analyse :**

- L'offre de pratique féminine Seniors est exclusivement compétitive et axée sur une seule pratique : le football
- Demande croissante des pratiquantes et des clubs pour une pratique différente (attentes sociétales, besoin des pratiquants)
- Une volonté de nos clubs spécifiques Futsal, dont plusieurs accueillent déjà des féminines
- Une volonté nationale de développer le Futsal Féminin (plan de développement national)
- Des initiatives déjà menées dans les Districts (ex : championnat 44/85)
- Les actions spécifiques menées jusqu'à présent ont été une réussite (Challenge Régional Féminin Futsal, sélection régionale Féminine ; saison 2018/2019)
- Chez les jeunes filles, le Futsal est régulièrement pratiqué de manière associée, en complément du football
- Nombreux bienfaits d'une pratique intérieure + multiples intérêts en termes d'apprentissage
- Futsal, pratique n°1 chez les féminines en UNSS

**La philosophie :**

- Une formule souple avec un minimum de contraintes, afin de répondre aux besoins des clubs et pour s'adapter aux problématiques des créneaux de salles et des distances géographiques, contraignantes pour une pratique en voie de développement
- Une pratique qui vient en complément de celle déjà existante dans certains districts (championnat spécifique 44/85 notamment)
- La fréquence : deux rassemblements par mois à partir de fin septembre, soit entre 12 et 16 rassemblements en fonction du nombre d'équipes inscrites.
- La forme : un rassemblement = 1 site d'accueil à 2 -3 ou 4 équipes, sous forme de plateaux. Pas de classement en fin de saison pour la saison 1
- Temps de la pratique : vendredi soir, samedi, ou dimanche, selon les disponibilités de salles et pour tenir compte des contraintes de déplacement

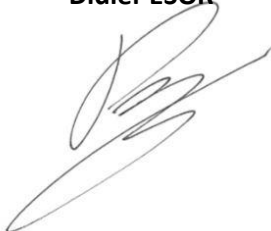
**Gestion de la pratique :** CROC Futsal, en collaboration avec la CROC Féminine.

**Le codir valide le lancement de ce nouveau critérium régional Fustal Féminin**


## 5. Prochaines réunions

- Bureau le 14.06.2021
- Codir le 05.07.2021

**Le Président,  
Didier ESOR**



**Le Président Délégué  
Guy RIBRAULT**



**Le Secrétaire Général  
Guy COUSIN**

